



**RÉGION ACADÉMIQUE  
LA RÉUNION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Inspection de l'éducation nationale  
Saint Paul 3**

n° xx-xxxx  
Affaire suivie par :  
Estelle BADAT  
Tél : 02 62 33 10 50  
Mél : [ce.9741548P@ac-reunion.fr](mailto:ce.9741548P@ac-reunion.fr)

18 av des Bengalis  
97460 SAINT PAUL

**Inspection de l'Éducation Nationale  
Saint-Paul 3**

Saint-Paul, le 21/01/2025

Mme l'IA DAASEN  
à

Mesdames, Messieurs les directrices et directeurs  
d'école  
s/c Mesdames, Messieurs les inspectrices et  
inspecteurs de l'éducation nationale

**Objet : Prévention des risques liés au soleil en pays tropical à indice UV élevés : prévention du coup de chaleur, prévention des cancers de la peau, prévention des maladies oculaires en lien avec les rayonnements solaires**

Madame, Monsieur,

L'île de La Réunion est exposée à des températures élevées, à un taux d'humidité important et à un niveau d'UV élevée en raison de sa situation géographique et son climat tropical. L'été austral augmente ces effets.

Ainsi les équipes éducatives doivent veiller à appliquer des mesures particulières de prévention pour elles-mêmes et pour tous les élèves dès qu'ils ont des activités en extérieur.

Etant donné les dangers liés à l'exposition au soleil, il est indispensable que les mesures d'éducation à la santé et de prévention soient connues et appliquées.

Entre 9h et 16h, l'irradiation au soleil est maximale et nécessite une prévention adaptée. A ces heures, il est fortement recommandé dans la mesure du possible que les activités pédagogiques en extérieur, se déroulent sous des préaux à l'ombre, ou en gymnase. Les équipes éducatives veilleront à :

- permettre aux élèves d'avoir une zone d'ombre pour s'abriter lorsqu'ils pratiquent à l'extérieur, chaque fois que cela est possible,
- s'assurer que les élèves portent une tenue vestimentaire adaptée, à savoir des vêtements légers à manches longues et couvrant, si possible un lycra pour les activités aquatiques, chapeau ou casquette ainsi que des lunettes solaires de forme enveloppante et de catégorie CE 3 et 4, lorsque l'activité le permet et que les élèves en disposent,
- demander à ce que les élèves s'enduisent d'écran solaire (au moins IP 30) et faire renouveler les applications si besoin,

De plus, lors des chaleurs australes qui varient entre 29°C et 37°C avec un taux d'humidité supérieure à 75%, il convient la nécessité de rappeler la nécessité d'avoir accès à un point d'eau afin de faciliter une hydratation fréquente et régulière et que chaque élève dispose d'une bouteille d'eau, remplie avant tout déplacement.

Lors des séances d'activité physique et sportive avec des températures de ce niveau, le risque sanitaire majeur est le coup de chaleur qui est une urgence vitale.

Les signes d'alerte du coup de chaleur sont :

- Niveau 1 : fatigue, nausées, sueurs, maux de tête.
- Niveau 2 : crampes, spasmes douloureux dans les jambes et l'abdomen, forte transpiration.
- Niveau 3 : épuisement, forte transpiration, froideur et pâleur de la peau, pouls faible, évanouissement et vomissements, température corporelle normale.
- Niveau 4 : coup de chaleur se traduisant par une température corporelle élevée ( $> 40,6^{\circ}$ ), peau sèche et chaude, pouls rapide et fort, confusion, respiration accélérée, maux de tête, nausées-vomissements et perte de conscience possible. C'est une urgence vitale et elle nécessite l'appel immédiat du SAMU « 15 ».

Ce qu'il faut faire, les gestes qui sauvent :

- -Amener la victime dans un endroit « frais » et bien aéré.
- -La découvrir ou desserrer les vêtements.
- -Alerter ou faire alerter les secours : le SAMU 15.
- -Immerger si possible la victime dans de l'eau froide pour faire baisser la température corporelle, l'arroser ou lui appliquer sur la plus grande surface corporelle des serviettes mouillées (à renouveler régulièrement).
- Si la victime est consciente, lui faire boire de l'eau fraîche à petites doses répétées.
- Si la victime est inconsciente, la mettre en position latérale de sécurité en attendant les secours après mise en route des premières mesures de secours.

Pour obtenir une réelle adhésion des élèves et des parents, ces mesures et recommandations, peuvent être abordées en classe par tous les enseignants, de l'école maternelle au lycée, d'autant que les liens entre ce sujet et les programmes sont nombreux : ombre et lumière, déplacement apparent du soleil, saisons, décomposition de la lumière, effet de nos comportements sur la santé, développement durable, etc.

Des ressources sont disponibles en lien avec les partenaires de l'éducation nationale

L'association Misolré propose un ensemble de ressources dont peuvent se saisir les enseignants pour aborder les risques liés à l'exposition solaire.

<https://www.missionsoleilreunion.com/>

<https://www.soleil.info/enseignement>

<https://soleil.passerelles.info/>

Par ailleurs, le site Météo France de La Réunion propose un bulletin quotidien précisant le risque d'exposition aux UV dont il est important de prendre connaissance.

<https://meteofrance.re/fr>

Comptant sur votre vigilance, je vous remercie de votre engagement sur ce sujet.

l'inspectrice d'académie  
directrice académique adjointe  
des services de l'éducation nationale



Karine DARLAY